



STAGE CONFEDERAL
« DEFENSEURS SYNDICAUX DEVANT LES PRUD'HOMMES »
(NIVEAU DEBUTANT)
IDT DE STRASBOURG DU 21 AU 25 JUIN 2021

Chères et chers Camarades,

Comme son nom l'indique, le « *Défenseur Syndical* » est un militant de l'organisation syndicale habilité à assister ou à représenter le salarié devant le conseil de prud'hommes dans un litige qui l'oppose à son employeur.

C'est pourquoi le secteur des Affaires juridiques et du droit syndical va lui consacrer cette année deux stages, de niveaux différents (débutant et confirmé).

Notre première session, réservée aux **nouveaux défenseurs syndicaux (niveau débutant)** afin de leur permettre d'acquérir les bases de la défense, sera réalisée **par l'IDT de Strasbourg, en distanciel, du 21 au 25 juin 2021 (soit 5 jours). Toutefois, selon les conditions sanitaires, elle pourra basculer en présentiel.**

Afin de pouvoir suivre cette session, les **équipements requis** seront les suivants :

- ordinateur fixe ou portable de préférence (tablette ou smartphone possible, mais moins ergonomique),
- connexion Internet haut-débit ou filaire stable,
- casque/écouteurs et micro,
- webcam.

L'application informatique utilisée (ex. Zoom, Webex, Team...), ainsi que les identifiants de connexion, seront communiqués ultérieurement aux candidat(e)s retenu(e)s.

Nous vous remercions de noter que les places sont exceptionnellement limitées à **12** au lieu des 18 habituelles. Une liste complémentaire de **3** stagiaires est prévue en cas de désistement.

Nous vous rappelons que les candidat(e)s intéressé(e)s doivent réellement assurer la défense devant les prud'hommes - car les exercices demandés mettront à l'épreuve leurs pratiques - et doivent

impérativement avoir suivi au préalable l'ensemble des stages juridiques suivants :

- « Découverte FO et moyens d'actions du syndicat »,
- « Connaître ses droits 1 », et
- « Connaître ses droits 2 ».

Le programme définitif sera adressé très prochainement aux participant(e)s retenu(e)s.

Vous trouverez, ci-joint, la fiche de candidature **spécifique** à ce stage vous permettant de vous y inscrire ainsi qu'un modèle de demande d'autorisation d'absence.

Amitiés syndicales.

Frédéric SOUILLOT
Secrétaire confédéral

Yves VEYRIER
Secrétaire général

Annexe 1 - Fiche de candidature à renvoyer **avant le 14 mai 2021** auprès du Secteur des Affaires juridiques dûment signée + cachet de l'UD ou la FD.

Annexe 2 - Modèle de « demande d'autorisation d'absence ».